

**CATSIS -**

10 DÉCEMBRE 2019 -



**LA CATSIS EST LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS. ELLE FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS DU SDIS EN CRÉANT UN DIALOGUE ENTRE LES COLLÈGES NON-OFFICIERS ET OFFICIERS ET ENTRE SPP ET SPV.**

Le Directeur ouvre la séance.

Le SNSPP fait remarquer que nous avons reçu les dossiers CATSIS samedi pour une commission fixée au mardi.

Le Directeur explique que des délibérations sont ajoutées tous les jours ce qui explique qu'elles soient envoyées au dernier moment, dans le respect des délais légaux.

Le colonel Mendousse explique que courant 2020, le SDIS aura un logiciel qui permettra de dématérialiser tous les documents des commissions.

---

**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT ALLOUÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE AU SDIS 33 POUR L'EXERCICE 2019**

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**PARTICIPATION FINANCIÈRE VOLONTAIRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE POUR LES SERVICES CONCOURANT À LA PRÉVENTION, LA PRÉVISION, LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS, PRIS EN CHARGE PAR LE SDIS MAIS NE RELEVANT PAS DE SES MISSIONS PROPRES. VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (REMISE SUR TABLE)**

*Le SDIS a la garantie de rallonge budgétaire de la Métropole pour 2020 mais le SDIS ne connaît pas encore la convention associée.*

*Le Directeur explique que la volonté de l'établissement est de créer 160 postes de sapeurs-pompiers professionnels mais que cet objectif ne peut pas être fixé dans le temps tant que l'établissement n'a pas de financements*

*supplémentaires acquis.*

*Il explique également que même le département ne pourra plus, à l'avenir, décider d'augmenter sa contribution au bénéfice du SDIS.*

*Le financement des SDIS est clairement dans une impasse, en particulier pour les départements dont la population augmente ce qui est le cas en Gironde.*

*Il rappelle que le SDIS33 perd actuellement 14 Millions d'euros par an compte tenu du nombre d'habitants supplémentaires qui n'apportent pas de nouveau financement en faveur du SDS.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**PARTICIPATION FINANCIÈRE VOLONTAIRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR LES SERVICES CONCOURANT À LA PRÉVENTION, LA PRÉVISION, LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS, PRIS EN CHARGE PAR LE SDIS MAIS NE RELEVANT PAS DE SES MISSIONS PROPRES. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT (REMISE SUR TABLE)**

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE - EXERCICE 2019**

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**CRÉATION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

*600 000 euros de subventions supplémentaires vont permettre de recruter 17 SPP en 2020.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## GESTION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

*Le Directeur aborde les principales dépenses d'investissement*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## BUDGET PRIMITIF 2020

*Le Directeur explique que la hausse des contributions sera de 1 %. Au total le budget 2020 sera de 177,6 Millions pour le fonctionnement et 63,5 M pour les investissements.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## PARTICIPATION FINANCIÈRE VOLONTAIRE 2020 DES COMMUNES ET DES EPCI HORS BORDEAUX MÉTROPOLE POUR LES SERVICES CONCOURANT À LA PRÉVENTION, LA PRÉVISION, LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS, PRIS EN CHARGE PAR LE SDIS, MAIS NE RELEVANT PAS DE SES MISSIONS PROPRES

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## TARIFICATION DES PRESTATIONS NON-OBLIGATOIRES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.1424-42 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**FORMATIONS RÉALISÉES PAR LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE AU PROFIT D'ENTREPRISES OU D'ORGANISMES EXTÉRIEURS : REVALORISATION ANNUELLE DE LA TARIFICATION DES MODULES EXISTANTS ET DES FORMATIONS PERSONNALISÉES POUR 2020**

*Il s'agit d'actualiser les tarifs de prestations effectuées par le SDIS33.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**LIAISONS DIRECTES AVEC LES ÉTABLISSEMENTS RÉPERTORIÉS - REVALORISATION DES TARIFS POUR 2020**

*Il s'agit d'actualiser les tarifs de prestations effectuées par le sdis.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BAZAS**

*Les négociations ont abouti. Un nouveau centre de secours sera construit à Bazas. La convention de financement est en cours de réalisation avec les communes concernées.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

**AUTORISATION À SIGNER UNE TRANSACTION : RÉALISATION ET GESTION DES CARTES CADEAUX ACCORDÉES PAR LE SDIS À SES AGENTS**

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## DÉSFFECTATION DE L'IMMEUBLE SITUÉ 44 RUE LAHARPE SUR LA COMMUNE DE LE BOUSCAT

*L'immeuble sera rétrocédé à Bordeaux Métropole comme le prévoyait la convention.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## ANNULATION DE LA MISE EN REFORME D'UN ÉQUIPEMENT (PORTE SECTIONNELLE) - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION CA 2019-055

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE NON- RESTITUTION DES TENUES DE TRAVAIL

*Le Directeur rappelle que les agents ne sont pas propriétaires des EPI et explique par exemple que les SPV qui quittent l'établissement au bout de 6 mois de volontariat sont tenus de rendre l'intégralité de leur habillement.*

*Les SPP qui souhaitent garder leur casque au moment de leur départ en retraite peuvent toutefois en faire la demande.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DES MANIFESTATIONS DES GILETS JAUNES

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA COLONNE DE RENFORT DU SOMMET DU G7 INTERVENUE DANS LES PYRÉNÉES ATLANTIQUES DU 21 AU 27 AOÛT 2019

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## PLAN DE FORMATION 2020

==>> *L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

### RÉGIME INDEMNITAIRE - INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS)

==>> *L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

### RÉGIME INDEMNITAIRE - ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ DE RESPONSABILITÉ AUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

*Mise en corrélation des indemnités en rapport avec les emplois statutaires concernés suite à la fin de la période transitoire de la filière SPP.*

==>> *L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

### LES OPÉRATEURS PATS DU GTAC (CTA-CODIS)

*Il s'agit du reclassement des différents PATS en poste au CTA-CODIS compte-tenu qu'il n'est plus possible d'employer des PATS au CTA-CODIS (suite au jugement du tribunal de Nice).*

*Le SNSPP évoque le recrutement tardif de certains PATS au CTA-CODIS lesquels vont profiter d'un basculement dans la filière SPP sans concours, ce qui déplaît aux SPV titulaires du concours qui attendent leur recrutement.*

==>> *L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

### INSTALLATION D'UNE CAMÉRA DE VIDÉOSURVEILLANCE AU SEIN DE L'ESPACE ACCUEIL DU SITE DU 22 BOULEVARD PIERRE IER

==>> *L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## EVOLUTION DE LA CHARTE INFORMATIQUE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## RÉACTUALISATION DU RECUEIL DE PROCÉDURES ET DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

*Réactualisation de deux fiches en raison de l'évolution de la réglementation.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## ACCÈS AU LIVRET INDIVIDUEL DE FORMATION

*Evolution du dispositif, chaque agent pourra consulter son livret.*

L'UNSA-SDIS33 a voté pour.

## ÉVOLUTIONS SUR LES VALIDATIONS DE FORMATION ET DISPENSES DE FORMATION

*Il s'agit de faire évoluer les formations nécessaires suite à l'application de la filière SPP.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME RELATIVE AU DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

*Il s'agit de mettre en œuvre la réforme nationale de la formation.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**



## MODALITÉS DE RÉALISATION DES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS (ÉQUIPIER À CHEF D'AGRÈS TOUT ENGIN)

*Un dispositif est élaboré de façon à donner de la souplesse pour atteindre l'objectif fixé.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## SUPPRESSION PROGRESSIVE DU RÈGLEMENT D'ÉVALUATION DÉPARTEMENTAL (RED)

*Imposé par arrêté.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DU SDIS DE LA GIRONDE ET POINT D'ÉTAPE SUR LES AVANCÉES DU GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ

*Le rapport sur l'égalité au sein de l'établissement est satisfaisant en revanche, au sein des SPP l'égalité ne pourra pas être atteinte compte-tenu du peu de lauréates féminines du concours SPP.*

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## AUTORISATION À SIGNER DES CONVENTIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE DE PÉRIODES DE PRÉPARATION AU RECLASSEMENT

**==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.**

## DISPOSITIFS D'ASTREINTE ET DE PERMANENCE APPLIQUÉS AUX AGENTS DE L'ÉTABLISSEMENT - (HORS FILIÈRE TECHNIQUE )

L'UNSA-SDIS33 **a voté contre** car nous souhaitons que les SPP aient le choix de récupérer les heures ou d'être payés, nous souhaitons également que le délais de route soient totalement pris en compte comme c'est le cas

pour les spv.

## DISPOSITIFS D'ASTREINTE ET DE PERMANENCE APPLIQUÉS AUX AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

*L'UNSA-SDIS33 s'est abstenue en solidarité avec les PATS.*

## MODALITÉS D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS (CATSIS) ET DU COMITÉ CONSULTATIF DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (CCDSPV) - RECOURS AU VOTE ÉLECTRONIQUE

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## NOMBRE ET RÉPARTITION DES SIÈGES ET NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

*Encore en phase de discussion, non porté au vote de la CATSIS.*

## AUTORISATION À SIGNER UN AVENANT À LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION HABILITÉE DES JEUNES SAPEURS- POMPIERS DE LA GIRONDE

*Il s'agit d'augmenter le budget de la section départementale JSP.*

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## DEMANDE D'INDEMNISATION DE MONSIEUR TURKOWSKY SPV VICTIME D'INCIVILITÉS

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## DEMANDE D'INDEMNISATION DE MONSIEUR JAMME SPV VICTIME D'INCIVILITÉS

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## AUTORISATION À SIGNER L'ACTE DE TRANSACTION AVEC L'ENTREPRISE SAC CONCERNANT L'INDEMNISATION DU SINISTRE DU CIS DE CASTILLON

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## TRAITEMENT DE DÉPANNAGES SOUS GARANTIE PAR LE GTL

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## AUTORISATION EXCEPTIONNELLE À VERSER DES INDEMNITÉS POUR L'ACTIVITÉ DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ASSISTANT TECHNIQUE PHARMACIE AU-DELÀ DU QUOTA AUTORISÉ.

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

## ACQUISITION D'UN TERRAIN NU SUR LA COMMUNE DE BAZAS EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS.

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES  
DANS LE CADRE DES RÉQUISITIONS EFFECTUÉES PENDANT  
LES GRÈVES DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2019 POUR LES  
AGENTS NE POUVANT PAS BÉNÉFICIER DES IHTS.

*==>> L'UNSA-SDIS33 a voté pour.*

